



RN2 | Phénomène houle en cours *Carbet*

Matinik, 11 février 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les usagers de la route de **la submersion de chaussée causée par le phénomène de houle prévu jusqu'au 14 février 2026** sur la **Route Nationale 2 en sortie du bourg du Carbet vers Saint-Pierre et inversement**.

La portion de route concernée reste praticable mais la vigilance reste de mise.

Une surveillance renforcée et des mesures préventives sont en cours jusqu'à l'atténuation de la houle, une intervention de désensablement sera programmée par les services de la Collectivité, afin de rétablir la circulation dans les meilleurs délais. La vitesse sera limitée à **30 km/h**.

La plus grande prudence est recommandée aux conducteurs des véhicules circulant sur la portion de route concernée, ainsi qu'un strict respect de la signalisation mise en place.